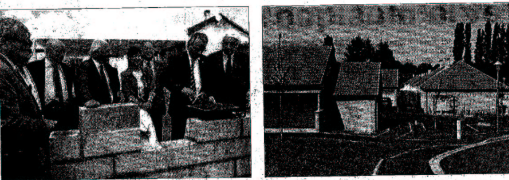


L'Eclaireur du Gâtinais, 30 juin 2011

Le Conseil général se réunit à Ferrières

Des chantiers inaugurés



Au chantier du nouveau bassin, les autorités ont montré leur attachement à la qualité.

Une visite-marathon

Après avoir déjeuné dans la salle de l'Abbaye, le Conseil général et ses invités - sous-préfète, sénateur, députés, rejointe par les maires des communes du canton - ont emprunté un car pour un parcours qui les menait de Ferrières à Dordives et Grolleux.

L'après-midi a débuté par la pose de la première pierre du bassin de natation, qui va être construit à l'angle de la rue des Roches et de l'avenue de Verdun. Celui-ci remplacera l'ancien bassin, vétuste et hors normes. La réalisation a été confiée à une entreprise de la région Centre. Le bassin fera 25 mètres de long sur 10 de large pour une profondeur de 0,80 à 1,80 mètre. Il recouvrira les élèves des écoles et les collégiens. Le nouveau

collège prévu pour 2014 sera construit à proximité. Le président de la CCAV, Georges Gardia, précise que le coût du bassin s'élève à 3.180.000 €. Montant que se partagent le Conseil général, la commune de Ferrières et la CCAV. Il sera vraisemblablement inauguré en mai 2012.

Seconde étape : Dordives

A Dordives, il s'agissait d'inaugurer dix pavillons locatifs. Après la réalisation en 2003 des cinq logements de « La Maison d'Héliène », la commune dordivoise a souhaité poursuivre la construction de logements répondant en priorité à la demande des seniors. De plain-pied et accessibles aux personnes handicapées, ces dix nouvelles maisons sont occupées aujourd'hui par des retraitées : deux couples et six personnes seules. Deux maisons sont louées à des trépassaires. Sur un terrain de 2.507m², doté par bail emphytéotique à LogemLoiret par la commune, une voie nouvelle baptisée « allée Claude Lévê-Strauss » dessert cet ensemble. Celui-ci sera complété par huit lots à bâtir dont deux appartenant à LogemLoiret.

Ces pavillons se répartissent en deux types II et huit types III, de 48 à 69 m² avec garage et jardin privatif. Le coût total de l'opération s'est monté à 1.236.008 €, financés par l'Etat, la Caisse des dépôts et Consignations, le Conseil général du Loiret, la commune de Dordives et LogemLoiret. Les entreprises qui ont participé à la construction sont toutes de la région.